



Le 51ème cycle d'appel à propositions de l'AWDF est ouvert

Contexte

Le premier appel à propositions de l'AWDF pour cette année donne la priorité aux organisations féministes et de défense des droits des femmes en Afrique qui utilisent/parlent la langue française (francophones), ainsi qu'aux organisations dirigées par des femmes confrontées à de multiples formes de discrimination, notamment celles dirigées par des jeunes femmes, des personnes de genre divers, des femmes vivant avec le VIH et des femmes vivant avec un handicap.

En reconnaissant les contextes spécifiques des pays africains qui utilisent/parlent la langue française (francophones) et les différentes dynamiques au sein du mouvement féministe en Afrique relatives aux conflits en cours et les défis sécuritaires, pour ce cycle, l'AWDF fait un effort délibéré de rediriger les ressources vers les organisations de défense des droits des femmes et les organisations féministes dans les pays africains qui utilisent/parlent la langue française (francophones). De même, avec la fermeture de l'espace civique, la montée de l'homophobie et de la xénophobie en Afrique, et l'accès limité au financement pour soutenir les interventions menées par les femmes minoritaires et les groupes de genre divers, nous donnons également la priorité au soutien des minorités sexuelles et d'autres groupes minoritaires qui sont les plus touchés par les contextes difficiles et d'autres tendances émergentes dans les pays africains.

A qui est destiné cet appel à propositions ?

Êtes-vous une organisation dirigée par des jeunes femmes, des personnes LGBTQI et non binaires, des femmes vivant avec un handicap ou un autre groupe minoritaire ?

L'AWDF invite les organisations dirigées par des femmes, des personnes de genre divers ou des femmes vivant avec un handicap sur le continent africain à soumettre leur candidature. Nous prioriserons les demandes d'organisations dont le budget total pour 2022 est inférieur à 200 000 USD. Un petit pourcentage d'organisations dont le budget est supérieur à 200 000 USD peut être pris en considération. Vous pouvez demander jusqu'à 50 % du montant total de vos revenus vérifiés/confirmés pour 2022. Par exemple, si votre revenu confirmé pour 2022 était de 100 000 USD, vous pouvez demander un montant maximum de 50 000 USD par an pour une durée de deux ans. Si votre revenu confirmé pour 2022 était de 20 000 USD, vous pouvez demander un montant maximum de 10 000 USD par an pour une durée de deux ans.

L'AWDF considérera les candidatures des organisations féministes et de défense des droits des femmes qui sont légalement enregistrées depuis au moins trois ans (avant juin 2020). **L'AWDF définit une organisation dirigée par des femmes, une organisation ayant une femme ou une personne non-binaire à la tête de son conseil d'administration et de sa direction exécutive, et dont la majorité (au moins 70%) de l'ensemble des membres du conseil d'administration et du personnel sont des femmes ou des personnes non binaires.**

Quelle est la portée géographique prioritaire de cet appel à propositions ?

Dans le cadre de ce cycle d'appel à propositions, nous encourageons particulièrement les demandes émanant d'organisations de pays africains qui utilisent/parlent la langue française qui seront priorisées.

Quels sont les points prioritaires de cet appel à propositions ?

Votre organisation s'efforce-t-elle de contribuer à résoudre des problèmes clés qui affectent les femmes et les filles dans votre communauté, tels que des projets visant à amplifier la voix des femmes, des filles et des personnes de genre divers, ou visant à changer les normes sociales ou les politiques ?

Si c'est le cas, l'AWDF vous invite à soumettre votre candidature pour notre appel à propositions.

Quelles sont les dates à retenir ?

Notre appel à propositions est ouvert le **28 mars 2023** et la date limite de la soumission des demandes de subvention sera le **25 avril 2023** à minuit heure GMT. Nous n'acceptons que les demandes de subvention soumises sur la plateforme en ligne de l'AWDF que vous pouvez accéder en cliquant [ici](#)

Ce qu'il faut savoir sur l'appel à propositions

Si vous souhaitez soumettre une demande, nous vous invitons à lire attentivement le guide de soumission de subvention, qui contient les informations essentielles pour vous aider dans votre démarche.

Pour en savoir plus sur le processus de demande de subvention de l'AWDF, nous vous invitons à participer à l'un de nos webinaires sur cet appel à propositions. Le webinaire en anglais se tiendra le lundi **03 avril 2023 à 10h00 GMT** et le webinaire en français aura lieu le mardi **04 avril 2023 à 10h00 GMT**. Pour rejoindre le webinaire, veuillez-vous inscrire [ici](#)

Pour soumettre une demande de subvention à l'AWDF, veuillez remplir le formulaire de demande en ligne accessible [ici](#)

Le document [Foire Aux Questions peut être consulté ici](#)

Les candidatures retenues recevront une notification en août 2023.